Cinquante cinquième année. - N ° 223 A Mercredi 17 novembre 2021

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 3

01 – AIN

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOURG-EN-BRESSE

Ventes et cessions

441 496 973 RCS Bourg-en-Bresse.
SPIFIN.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 73983.00 EUR.
Adresse : Parc d'Activité de la Plaine de l'Ain, Allée des Acacias, 01150 Saint-Vulbas.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : SPI & CO Société par actions simplifiée au capital de 38 545 949 euros Siège social : LYON (69002) - 32 rue de la République 841.114.895 RCS LYON _____ SPIFIN Société par actions simplifiée au capital de 73 983 euros Siège social SAINT-VULBAS (01150) - Allée des Acacias Parc d'Activité de la Plaine de l'Ain 441.496.973 RCS BOURG EN BRESSE _____ Aux termes d'une convention du 12 novembre 2021, il a été établi les bases du projet de fusion par voie d'absorption de la société SPIFIN par la société SPI & CO, la société absorbée faisant apport à la société absorbante de l'intégralité de son actif, évalué à la somme de 15.660.576 euros, à charge pour cette dernière de prendre en charge le passif de la société absorbée évalué à la somme de 3.130.731 euros, d'où une valeur nette des apports de 12.529.845 euros et ce, avec effet au 1er juillet 2021. La société absorbante détenant la totalité des actions composant le capital de la société absorbée, il n'y aura pas lieu à la rémunération des apports et il ne sera procédé à aucune augmentation du capital de la société absorbante. Les dépôts légaux ont été effectués au Greffe du Tribunal de Commerce de LYON le 12 novembre 2021 pour la société absorbante et au Greffe du Tribunal de BOURG EN BRESSE le 12 novembre 2021 pour la société absorbée. POUR AVIS : le représentant légal des sociétés absorbante et absorbée.